



## Offre d'emploi

# Coordonnateur/coordonnatrice au volet défense collective des droits

L'Association pour la défense des droits sociaux Québec métropolitain (ADDSQM) est un groupe de défense des droits des personnes assistées sociales de la région de Québec qui travaille selon une approche de conscientisation et d'éducation populaire autonome.

### Rôle et fonctions

- Être porte-parole de l'organisme (médias, sorties publiques...);
- Être responsable des représentations politiques de l'organisme au sein des différents regroupements et coalitions.

### Description de tâches

Avec l'aide de la permanence salariée et des militant.e.s de l'ADDSQM, et sous la supervision du Comité organisateur, la personne embauchée aura comme tâches principales :

- D'être responsable du Comité lutte/préjugés et de l'ensemble des tâches reliées au volet de défense collective des droits sociaux ;
- De voir avec l'équipe de travail au fonctionnement du Comité organisateur et de la vie démocratique du groupe (assemblées générales, journées bilans et planification) ;
- De voir avec l'équipe de travail à la gestion générale de l'organisme; rédactions des rapports d'activités, communiqué de presse, formations, etc... ;
- De veiller en partie à la permanence quotidienne du local ;
- De participer au soutien du dépannage juridique auprès des personnes assistées sociales.

### Qualifications requises

- Avoir une connaissance critique de la réalité des personnes assistées sociales ;
- Avoir un diplôme dans le domaine social ou une expérience de travail pertinente, ou de militance dans les organismes communautaires et populaires ;
- Avoir une bonne connaissance des enjeux politiques entourant la loi d'aide sociale et de la lutte à la pauvreté ;
- Avoir de bonnes capacités d'organisation ;
- Avoir une bonne capacité d'animation ;
- Avoir une bonne capacité de vulgarisation ;
- Avoir une bonne maîtrise du français écrit ;
- Être capable de travailler en équipe ;
- Être disponible à travailler le soir ou la fin de semaine exceptionnellement ;
- Faire preuve d'autonomie, de flexibilité et d'initiative.

### Avantages

- Il s'agit d'un poste permanent.
- Une période de probation de trois mois.
- 30 heures par semaine, soit 4 jours. La présence au local est répartie du lundi au vendredi, entre l'équipe de travail.
- Le salaire horaire est de 25,50\$.
- La personne embauchée disposera d'une assurance collective.
- Date d'entrée en poste à discuter.

Merci de faire parvenir votre CV ainsi qu'une lettre de présentation à [info@addsqm.org](mailto:info@addsqm.org)